

Communiqué de presse

Le 23 juillet 2025

**Agir
pour le
logement**

Baromètre des attentes des jeunes professionnels de l'immobilier : une génération lucide, engagée, et plus exigeante

L'École Supérieure de l'Immobilier, référence formation aux métiers de l'immobilier depuis 20 ans, créée par la FNAIM, dévoile la 2^{ème} édition de son baromètre consacré aux attentes des jeunes professionnels de l'immobilier. Menée auprès de 1 060 anciens étudiants, cette enquête révèle une jeunesse fidèle à son secteur, motivée par l'impact de son métier, ambitieuse mais également en quête de stabilité et de sens concret.

Une forte fidélité au métier, malgré des débuts parfois précaires

Premier enseignement : les jeunes professionnels souhaitent s'ancrer durablement dans le secteur. Plus de 70 % des répondants envisagent d'y faire toute leur carrière, une progression notable de 10 points par rapport à 2024. Une fidélité remarquable, en dépit d'un accès à l'emploi parfois encore fragilisé – la part des jeunes en CDI recule – qui souligne un besoin urgent de sécuriser les débuts de parcours.

L'envie d'évoluer vers des fonctions managériales reste majoritaire, mais elle fléchit sensiblement (70 % contre 81 % en 2024). Un écart persiste entre les femmes (68 %) et les hommes (81 %), suggérant une forme de retenue ou de doute, possiblement liée à des freins perçus dans l'accès aux responsabilités.

Un rapport exigeant au management et à la formation

Les jeunes attendent d'abord de leur manager qu'il les accompagne dans leur montée en compétences (41 %), instaure un climat de confiance et donne du sens au travail. Moins de contrôle, plus d'écoute : c'est le profil du manager idéal selon cette génération qui valorise la formation continue, la vision partagée et le repère humain.



Les compétences prioritaires identifiées sont techniques (droit immobilier, réglementation) mais aussi humaines : adaptabilité, travail en équipe, gestion du stress. Une combinaison équilibrée que l'Ecole Supérieure de l'Immobilier prend pleinement en compte dans ses cursus, conçus autour de l'alternance et d'une pédagogie professionnalisante.

Un esprit entrepreneurial bien ancré

L'envie d'entreprendre demeure stable : 34 % des jeunes interrogés souhaitent créer leur structure, qu'ils soient hommes ou femmes. Une donnée qui reflète un attachement fort à l'autonomie, à l'initiative et à la liberté d'action, en parfaite adéquation avec la culture entrepreneuriale défendue par la FNAIM et l'Ecole Supérieure de l'Immobilier.

Flexibilité et progression supplantent l'équilibre vie pro/vie perso

Si l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle reste une attente importante, il passe au second plan (34 % le placent en priorité, contre 45 % l'an passé), au profit de critères plus liés à l'évolution de carrière : flexibilité, perspectives d'évolution, performance.

Malgré cela, 61 % des jeunes considèrent avoir déjà trouvé un bon équilibre, preuve d'une maturité dans la gestion du temps et d'une volonté de s'épanouir sans sacrifier leur qualité de vie.

Un regard aiguisé sur les mutations du secteur

La rénovation énergétique, la digitalisation des métiers et les projets mixtes apparaissent comme les marchés d'avenir. La transition écologique est identifiée comme un enjeu prioritaire. Pourtant, la perception de l'importance de la RSE dans le choix de l'entreprise chute brutalement : seuls 58 % la considèrent « importante ou indispensable », contre 83 % en 2024. Un recul qui interroge moins leur engagement que leurs priorités immédiates : la stabilité, l'apprentissage, et la reconnaissance.

« Les jeunes professionnels sont le moteur des transformations à venir dans notre secteur. Leur exigence, leur lucidité et leur engagement dessinent les contours d'un immobilier plus responsable, plus fluide et plus humain. À travers ce baromètre, la FNAIM et l'École Supérieure de l'Immobilier affirment leur volonté de mieux comprendre ces jeunes talents pour accompagner la transformation des métiers, renforcer les dispositifs de formation, et favoriser un dialogue constant entre les professionnels en place et celles et ceux qui construiront l'avenir de la profession. » **commente Loïc Cantin, président de la FNAIM.**



« C'est une génération à haut potentiel, qui interroge en profondeur les codes établis et porte une vision exigeante mais constructive du monde du travail. » **explique Céline Deytieux, directrice de l'École Supérieure de l'Immobilier.**

À propos de l'École Supérieure de l'Immobilier

La FNAIM, 1ère communauté de professionnels de l'immobilier, se devait de relever le défi des compétences et de la formation. En 2004 est née l'École Supérieure de l'Immobilier. 20 ans plus tard, plus qu'une école visionnaire et connectée, l'École Supérieure de l'Immobilier s'impose comme la référence. 14 cycles de formation diplômante en alternance du niveau Bac à Bac+5, 450 thématiques de formation continue, et un encadrement d'excellence... L'offre de formation proposée par l'École Supérieure de l'Immobilier pour futurs professionnels et professionnels est la plus complète qui soit, soutenue par des experts en activité et des enseignants-chercheurs pour un enseignement très pratique. De l'évolution de la législation aux nouvelles technologies émergentes, l'école couvre tous les domaines essentiels pour permettre aux jeunes et aux professionnels d'acquérir l'expertise immobilière qui fera la différence sur le marché, avec une vision long terme.

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac
galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02